

AUTONOMIA CONSULTANT



Découvrez nos solutions
de portage

Spécifiques aux consultants et
aux prestataires de services.

Pourquoi exercer son activité en tant que porté ?

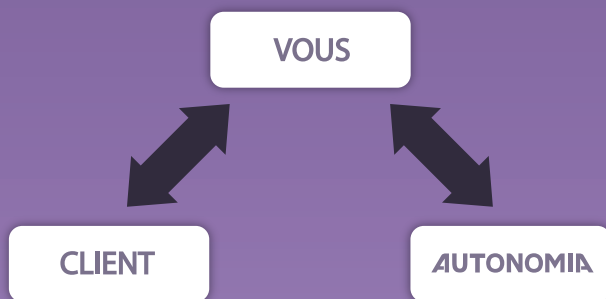
Le portage entrepreneurial permet d'obtenir un statut sans avoir besoin de créer d'entreprise.

Ainsi vous pouvez exercer votre activité indépendante et réaliser votre propre chiffre d'affaires sans investissements financiers forfaitaires obligatoires.

Le portage

Un statut novateur

Ce statut simple permet à tout prestataire de conserver la liberté de l'indépendant et les avantages sociaux du salariat.



Un fonctionnement simple

Votre chiffre d'affaires vous est versé avec un bulletin de paie et vos frais professionnels sont comptabilisés en exonération de charges sociales et d'impôts.



Nos services

➤ SERVICE ADMINISTRATIF

Nous assurons la totalité de vos tâches administratives: inscription, facturations, notes de frais, suivi mensuel, paiement des charges, émission des bulletins de paie.

➤ SERVICE JURIDIQUE

Nous prenons en charge vos obligations juridiques: déclaration URSSAF, contrat d'engagement, détachement, assurances, déclaration fiscale.

➤ CONSEILS ET DÉVELOPPEMENT

Nous vous conseillons dans votre quotidien et nous mettons à disposition des outils pour développer votre clientèle: habilitations, outils de communication, mise en relation.

Déjà en exercice ou sur le point de monter votre cabinet, nos solutions de portage vous permettent de vous concentrer à 100% sur votre activité.



Les + de notre offre

+ Assurance professionnelle

Les prestataires de services disposent d'une assurance professionnelle spécifique qui couvre intégralement les professions du conseil.

+ Remboursement des frais professionnels

Nous remboursons sur justificatifs 100% de vos frais professionnels ainsi que les frais nécessaires à votre développement.

+ Avantage social

Grâce à notre localisation géographique vous pouvez bénéficier du régime social d'Alsace-Moselle avec un remboursement à 90%.

+ Devenez formateur

Vous avez la possibilité d'utiliser notre numéro de formateur pour étendre votre activité auprès des professionnels.

+ Garanties

Membre du syndicat de portage l'U.N.E.P.S, notre société s'engage à sécuriser le professionnalisme ainsi que les bonnes pratiques des intervenants portés.

Frais de gestion dégressifs

Pour la gestion de votre activité, des frais de gestion allant de 10 à 3% s'établissent sur la base du chiffre d'affaires Hors Taxes.

Les métiers entrant dans le cadre du portage

- Directeur
- Consultant
- Ingénieur
- Chercheur
- Manager
- Coach
- Formateur
- Expert
- Sapiteur
- Conseiller
- Mentor
- Maître de conférences
- Chargé d'études
- ...

Nos solutions de portage sont adaptées aux métiers de la prestation intellectuelle, du conseil, de l'ingénierie et des services.




Nous contacter

COORDONNÉES

AUTONOMIA Portage
18 rue du Commerce
F- 68400 RIEDISHEIM

 **03 89 70 11 46**

 **contact@autonomia-france.com**

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de:
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Vous êtes intéressé par nos prestations
ou souhaitez de plus amples informations ?

Contactez-nous via nos coordonnées
ou directement sur notre site internet.

www.portage-consultant.fr

AUTONOMIA
CONSULTANT